

# ACTUALITÉS.NET

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ONISEP OCCITANIE

444

SEMAINE DU 19 MAI 2023

## TABLE DES MATIÈRES

### PAGE 2

- Rénovation du lycée professionnel
- Ça recrute !
- Le chiffre de la semaine

### PAGE 3

- Intelligence artificielle et éducation
- Les p'tites brèves
- La bonne initiative

### PAGE 4

- Parcoursup 2023 : les vœux des lycéens
- Comment bien aborder la phase d'admission Parcoursup ? Tchat Onisep
- Conjoncture en hausse
- Vient de paraître. Objectif Rénovation : direction l'Occitanie pour le 3<sup>e</sup> épisode de la websérie

## → À LA UNE, À MONTPELLIER

### Lancement de l'appel à projets Cordées de la réussite.

Le 9 mai dernier, le rectorat de l'académie de Montpellier et la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) Occitanie ont lancé l'appel à projets 2023-2024 des Cordées de la réussite.

À cette occasion, la communauté éducative (DASEN, Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, IEN-IO

Inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation, chefs d'établissements, référents en EPLE, Établissements publics locaux d'enseignement et dans l'enseignement supérieur) a été conviée à une visioconférence rappelant les objectifs de ce dispositif d'égalité des chances ainsi que les modalités de mise en place et de financement.

Le dépôt des projets par les établissements Têtes de cordées se fera jusqu'au 30 juin 2023 via la plateforme *Démarches simplifiées* <https://bit.ly/41ERARn>

Retrouvez le diaporama de lancement, le dossier d'appel à projets et les notices d'accompagnement sur le site de l'académie de Montpellier <https://bit.ly/3NmVHdM>

Besoin d'accompagnement ? Contactez Aline Le Scraigne, [cordeesdelareussite@ac-montpellier.fr](mailto:cordeesdelareussite@ac-montpellier.fr) 04 67 91 48 11.

Source : communiqué/Onisep Occitanie/19mai23

## → AGENDA

### Bourses et logements étudiants : date limite mercredi 31 mai pour remplir le dossier social étudiant (DSE) !

Les étudiants ou futurs étudiants qui souhaitent faire une demande de bourse ou de logement étudiant pour l'année universitaire 2023-2024 doivent au préalable remplir le Dossier social étudiant (DSE). La campagne de dépôt des demandes est ouverte jusqu'au 31 mai 2023.

Le dossier social étudiant est en effet une procédure **unique** qui permet de demander une bourse d'enseignement supérieur et/ou un logement parmi le parc d'appartements et de logements en cités universitaires du Crous (Centre

régional des œuvres universitaires et scolaires). Le DSE doit être renouvelé chaque année via une procédure en ligne. Durant toute la phase d'étude de du dossier, l'interlocuteur est le Crous de l'académie dans laquelle on candidate.

Les premières mesures de la réforme des bourses étudiantes engagée depuis septembre 2022 ont été annoncées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. 35 000 étudiants supplémentaires, issus de classes moyennes, sont éligibles à une bourse sur critères sociaux à la rentrée 2023. Les montants des différents échelons sont par ailleurs revalorisés. Simulateur de bourse sur [lescrous.fr](https://lescrous.fr) <https://bit.ly/3leB8An>

La suite à lire ici, sur [service-public.fr](https://service-public.fr) <https://bit.ly/3K90QF3>

Source : [service-public.fr/Onisep Occitanie/19mai23](https://service-public.fr/Onisep Occitanie/19mai23)

## LE SITE DE LA SEMAINE

<https://www.pass.fonction-publique.gouv.fr/>

### Place de l'apprentissage et des stages, pour trouver un stage ou un contrat d'apprentissage dans la fonction publique.

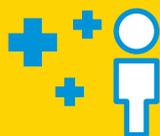
La fonction publique accueille des apprentis dans tous les domaines et de tous niveaux, sur l'ensemble du territoire national dans les trois versants de la fonction publique : Territoriale, État et Hospitalière.

Elle propose également des stages de courte ou longue durée pour les étudiants, sur l'ensemble du territoire national ainsi que dans les pays étrangers.

## ➔ RÉNOVATION DU LYCÉE PROFESSIONNEL

**12 mesures ont été annoncées par le Président de la République pour faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et les entreprises.**

Parce que la voie professionnelle doit redevenir une voie de réussite, d'excellence et reconnue par tous, le Président de la République a annoncé, jeudi 4 mai 2023, des moyens inédits et des mesures fortes pour réformer les lycées professionnels.



### ÇA RECRUTE !

**Top Companies 2023 : les 25 entreprises où accélérer sa carrière en France.**

Le classement LinkedIn *Top Companies* dresse la liste des 25 entreprises offrant les meilleures opportunités de carrière en France. Établi à partir de données LinkedIn exclusives évaluant différents aspects de l'évolution professionnelle, il met en avant des entreprises qui investissent à long terme dans la carrière de leurs collaborateurs.

Voici un extrait du Top 25

- 1- SNCF
- 2- Datadog
- 3- Contentsquare
- 4- Kyndryl
- 5- SLB
- 6- Boston Scientific
- 7- Groupe Crédit Agricole
- 8- BNP Paribas
- 9- Airbus
- 10- Dell Technologies.

Lire sur [linkedin.com](https://bit.ly/3Oij1C9)  
<https://bit.ly/3Oij1C9>

**Mesure 1 :** gratifier les périodes de stages des élèves de la voie professionnelle dès la rentrée 2023. Rentrée scolaire 2023 : application à tous les lycées.

**Mesure 2 :** permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux en classes réduites. Rentrée scolaire 2023 : application dans les lycées professionnels volontaires. Rentrée scolaire 2024 : application dans tous les lycées professionnels.

**Mesure 3 :** permettre aux élèves de choisir des options. Pourraient être envisagés des cours de langue, de codage, d'entrepreneuriat, en mobilisant des partenariats extérieurs et des professeurs volontaires. Rentrée scolaire 2023 : application dans les lycées professionnels volontaires. Rentrée scolaire 2024 : application dans tous les lycées professionnels.

**Mesure 4.** Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : obtenir un diplôme puis accéder à l'emploi ou poursuivre ses études. Pour ceux qui envisagent une insertion dans l'emploi dès l'obtention du diplôme, la durée des stages sera augmentée de plus de 50 % ; le dernier stage de l'année ayant vocation à favoriser une insertion directe dans l'emploi. Rentrée scolaire 2023 : application pour les élèves qui entreront en classe de 1<sup>re</sup> (1<sup>re</sup> session du baccalauréat professionnel en 2025).

**Mesure 5 :** créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée : Tous droits ouverts ; Ambition emploi ; Parcours de consolidation. Rentrée scolaire 2023 : application dans tous les lycées professionnels. Voir ci-contre.

**Mesure 6 :** mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs. Rentrée scolaire 2023 : accompagnement de 50 % des élèves en année terminale souhaitant s'insérer après leur diplôme. Rentrée scolaire 2024 : accompagnement de 100 % des élèves en année terminale

souhaitant s'insérer après leur diplôme.

**Mesure 7.** Adapter l'offre de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes en fixant des objectifs ambitieux :  
- rénover en profondeur un quart des diplômes existants d'ici la rentrée scolaire 2025 ;  
- démultiplier le nombre annuel d'ouvertures et de fermetures de formation.

Rentrée scolaire 2026 : viser 100 % de formations non insérantes fermées.

**Mesure 8 :** passer de 4 500 à 20 000 le nombre de places en formation de spécialisation en Bac + 1 à la rentrée 2026, afin de faciliter l'insertion professionnelle des lycéens.

**Mesure 9 :** créer un bureau des entreprises dans chaque lycée. Rentrée scolaire 2023 : application à tous les lycées.

Lire les autres mesures sur [education.gouv.fr](https://bit.ly/430wmP4)

Source : [education.gouv.fr/OnisepOccitanie/19mai23](https://education.gouv.fr/OnisepOccitanie/19mai23)

# 3

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

### 3 NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

- le dispositif **Tous droits ouverts** pour le décrocheur en lycée professionnel ;
  - le dispositif **Ambition emploi** pour le décrocheur post-lycée professionnel ;
  - le **Parcours de consolidation** pour les étudiants en risque de décrochage ou d'échec en BTS.
- Lire sur [education.gouv.fr](https://bit.ly/430wmP4)  
<https://bit.ly/430wmP4>

## ➔ INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ÉDUCATION

### Apports de la recherche et enjeux pour les politiques publiques.

Dans le cadre du groupe de travail numérique *Renouvellement des pratiques numériques et usages créatifs du numérique et IA* est publié le livre blanc *Enseigner et apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle, acculturation, intégration et usages créatifs de l'IA en éducation*.

Ce document édité par Margarida Romero, Laurent Heiser et Alexandre Lepage vise à apporter aux différents acteurs éducatifs un éclairage pluridisciplinaire diversifié au niveau des enjeux d'acculturation et de formation et également des ressources et retours d'expérience des différentes équipes de recherche et organismes de culture scientifique de la francophonie.

#### Extrait

ChatGPT et autres agents conversationnels : quelles potentialités pédagogiques ? Ce type d'application offre plusieurs potentialités pédagogiques très activement explorées et partagées actuellement par la communauté des enseignants :

- un soutien à la créativité en proposant, à partir des requêtes et questions posées ;
- une première base de rédaction ou de code ;
- un soutien à l'apprentissage du français et des langues étrangères par la fonction de suivi conversationnel ;
- une assistance pour amorcer ou optimiser une tâche rédactionnelle ;
- un nouveau défi pour l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et un cadre pour la formation à l'esprit critique, qui nécessite de la part des enseignants et de leurs élèves de vérifier systématiquement le contenu et la pertinence des réponses fournies.

Lire sur [eduscol.education.fr](https://eduscol.education.fr)  
<https://bit.ly/41KF1qV>

Source : [eduscol.education.fr/OnisepOccitanie/19mai23](https://eduscol.education.fr/OnisepOccitanie/19mai23)

## LES P'TITES BRÈVES

### LANCEMENT DE STREET SCIENCE, PLUS VERTE LA VILLE !

Mercredi 24 mai à 9h30, l'Université de Montpellier invite grands et petits à partir à la découverte de l'exposition *Street science, plus verte la Ville !*, une nouvelle balade scientifique en réalité augmentée installée au cœur du Jardin des plantes de Montpellier.

Exposition jusqu'au 19 octobre.

Jardin des plantes de Montpellier (entrée libre).  
Lire sur [umontpellier.fr](https://umontpellier.fr)  
<https://bit.ly/3Masi81>

## LES P'TITES BRÈVES

### DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

Maison de l'orientation Montpellier Antigone, mercredi 31 mai 2023, 14h-16h.

Vos élèves pourront découvrir les métiers du secteur sanitaire et médico-social et rencontrer des professionnels et des organismes de formation. Ils pourront également visionner des films métiers en 3D avec des casques de réalité virtuelle.

Mercredi 24 mai, vos élèves pourront en savoir plus sur les métiers de la sécurité privée.

Et vendredi 26 mai de 9h à 10h, ils pourront rencontrer des professionnels du e.sport.

<https://www.laregion.fr/maisons-orientation>

185 Allée du nouveau monde.  
Tram : Ligne 1 Arrêt Antigone.  
Tél : 04 67 22 91 60.

## LES P'TITES BRÈVES

### CAP SUR L'IA - UNE AVENTURE ALGORITHMIQUE

Premier roman graphique de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle.

Dans le cadre du travail de l'UNESCO visant à exploiter les technologies émergentes pour le développement durable, ce roman graphique pour les décideurs politiques comme la jeunesse explore l'impact de l'intelligence artificielle sur l'humanité. Plongez dans le monde de l'IA et suivez les aventures de quatre personnages dont la vie se retrouve bouleversée par les aléas des algorithmes. Lire sur [unesco.org](https://unesco.org)  
<https://bit.ly/3Uvpvdw>



## LA BONNE INITIATIVE

### SEMAINE DE L'ALTERNANCE DU 22 AU 26 MAI 2023

Pôle emploi organise du 22 au 26 mai 2023 la semaine de l'alternance dans toute la France. Elle constitue une opportunité pour les personnes en situation de handicap en recherche d'emploi ou qui souhaitent se reconverter de rencontrer des acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle.

Lire sur [monparcourshandicap.gouv.fr](https://monparcourshandicap.gouv.fr) <https://bit.ly/3BBmfo4>

Ici on vous met le lien direct vers les événements organisés en Occitanie <https://bit.ly/3WbT7xb>

## ➔ PARCOURSUP 2023 : LES VŒUX DES LYCÉENS

En 2023, 611 000 lycéens scolarisés en France ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup, soit 96,1 % des 636 000 terminales inscrits sur Parcoursup.

Pour l'ensemble des terminales, la structure des vœux confirmés évolue peu. La licence est toujours la formation la plus représentée dans ces listes de vœux, avec en moyenne 34,5 % de celles-ci (y compris 3,6 % de vœux en L.AS, Licence généraliste avec option Accès santé), suivi par les BTS (Brevets de technicien supérieur 28,1 %), les BUT (Bachelors universitaires de technologie 10,7 %) et les CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles 6,4 %).

Lire *Parcoursup 2023 : Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur sur enseignementsup-recherche.gouv.fr*  
<https://bit.ly/3MaDEc9>

Source : enseignementsup-recherche.gouv.fr/Onisep Occitanie/19mai23

## ➔ COMMENT BIEN ABORDER LA PHASE D'ADMISSION PARCOURSUP ?

**Mercredi 24 mai (14h - 15h30), Tchat Onisep sur Parcoursup.**

À partir du 1<sup>er</sup> juin, lancement de la phase principale d'admission (réponses des formations). La phase de réponse des établissements et de choix des candidats est ouverte du 1<sup>er</sup> juin au 13 juillet 2023 inclus. Comment se déroule cette phase ? Comment savoir si on est accepté et quelles sont les réponses possibles ? Comment fonctionnent les listes d'attente ?

Les conseillers Parcoursup de *Mon orientation en ligne* répondront en direct à toutes ces questions mercredi 24 mai. Commencez d'ores et déjà à leur soumettre vos interrogations ! Voir sur onisep.fr  
<https://bit.ly/3W8pdKt>

Source : onisep.fr/Onisep Occitanie/19mai23

## CONJONCTURE EN HAUSSE

### DANS QUELS SECTEURS LES DÉMISSIONS DE CDI AUGMENTENT-ELLES LE PLUS ?

Fin 2022, les démissions de CDI (Contrat à durée indéterminée) atteignent dans tous les secteurs des niveaux nettement supérieurs à ceux observés avant-crise, sans commune mesure toutefois avec la « Grande démission » observée outre-Atlantique.

Le taux de démissions de CDI augmente dans tous les principaux secteurs d'activité suite à la crise sanitaire. Avant-crise, il était plus élevé dans l'hébergement-restauration. Le taux de démissions de CDI reste toujours élevé dans l'hébergement-restauration, et en nette hausse relative dans l'industrie, le tertiaire non marchand et le commerce.

Les hausses relatives entre 2019 et 2022 sont cependant plus importantes dans l'industrie (+ 1,5 pt de pourcentage, soit + 31 %), dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale privés (+ 2,1 pts, soit + 24 %), ainsi que dans le commerce (+2,4 pts, soit + 24 %).

Une étude de la DARES, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques à retrouver sur [dares.travail-emploi.gouv.fr](https://bit.ly/41L5zoM)  
<https://bit.ly/41L5zoM>

Lire également sur le même site *Combien de salariés abandonnent leur poste et que deviennent-ils ?*  
<https://bit.ly/45kQMEy>

## VIENT DE PARAÎTRE

### OBJECTIF RÉNOVATION : DIRECTION L'OCCITANIE POUR LE 3<sup>E</sup> ÉPISODE DE LA WEBSÉRIE

Avec sa websérie *Objectif Rénovation*, la Banque des Territoires vous emmène à la découverte de projets de rénovation énergétique de bâtiment menés dans nos régions. Chaque épisode vous dévoilera un nouveau bâtiment rénové.

Pour ce 3<sup>e</sup> épisode, c'est Guilhem Susong, directeur de la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin qui nous guide dans le Parc national des Pyrénées, à Cauterets, pour découvrir le refuge Wallon-Marcadau. Construit en 1910, le refuge était vétuste et ne répondait plus aux attentes des clients. C'est pourquoi la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin a engagé, en 2020, un projet de restructuration-réhabilitation totale du refuge qui s'est achevé en août 2022. À voir sur [banquedesterritoires.fr](https://bit.ly/455PTiX)  
<https://bit.ly/455PTiX>

